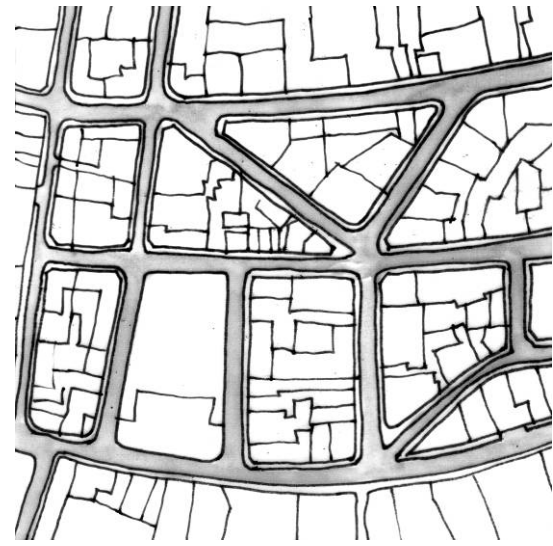


LES ILOTS

Trame des rues et parcellaire



Plein et vide



Forme urbaine

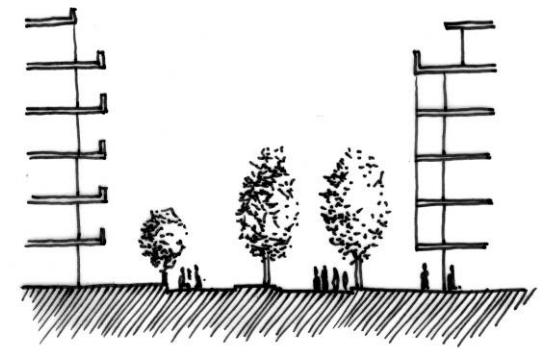


Fiche de recommandation No 1 (à titre illustratif)

ILOT ET TRAITEMENT D'ANGLE

Structure basée sur les rues avec la masse des constructions principales de chaque parcelle ordonnée le long de la rue, créant des espaces collectifs secondaires à l'intérieur de l'îlot. Rez-de-chaussée généralement affectés aux commerces, activités et services.

Qualité des proportions du bâti par rapport à l'espace public.

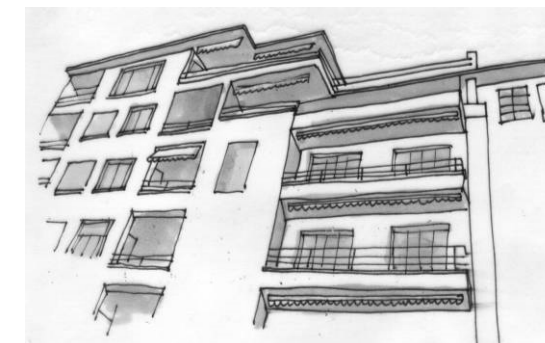
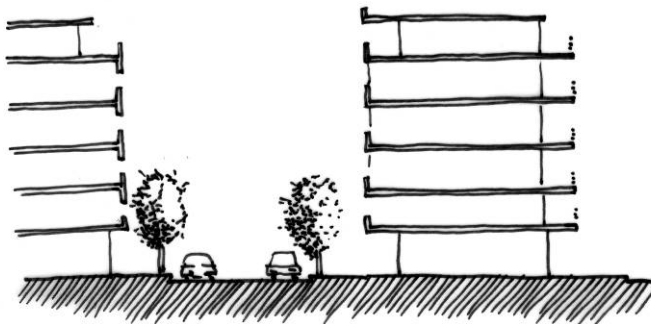


Traitement de l'angle.



Création d'espaces collectifs secondaires à l'intérieur des îlots, principalement des espaces à caractère privatif.

L'expression de l'étage supérieur de chaque bâtiment doit traduire un effet de couronnement.



Espace collectif ou privatif à l'intérieur de l'îlot valorisé par des passages publics.

Valoriser les espaces de prolongements publics avec l'activité principale sur rue.

Couronnement valorisé par des attiques.